

Procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 2 décembre 2015 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire suppléant Félix Offroy et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Ghislain Lanoix

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2015-12-221 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2015-12-222 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de novembre tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Mercredi 2 décembre 2015 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois de novembre
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 Invitation à une rencontre, habitation et personnes âgées
 - 4.2.2 Offre de service en comptabilité
 - 4.2.3 Programme de la bonification des compensations tenant lieu de taxes
 - 4.2.4 Recyc-Québec – Versement de la compensation
 - 4.2.5 Achat de terrain, chemin de l'Église
 - 4.2.6 Quotes-parts de la MRC d'Abitibi
 - 4.2.7 Tarification 2016 – LET et écocentre d'Amos
 - 4.2.8 Renouvellement du contrat d'assurance collective – Desjardins Sécurité Financière
 - 4.2.9 Demande d'affichage d'un avis public – MRC Abitibi
 - 4.2.10 Tracé du sentier du Club QUAD
 - 4.2.11 Exigences de versement pour 2016 - ARC
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus
 - 5.3 Dépôt du registre public des déclarations
 - 5.4 Nomination de l'auditeur externe pour l'année 2015
 - 5.5 Embauche de la coordonnatrice des services municipaux
 - 5.6 Changement de prix de vente de la caisse d'eau Eska
 - 5.7 Demande à Télébec (chemin de l'Église)
 - 5.8 Impression des calendriers municipaux
 - 5.9 Demande de Productions Côté-Vivand
 - 5.10 Transfert du fonds de roulement
6. Législatif
 - 6.1 Avis de motion du règlement 197
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adoptée

2015-12-223 3. Adoption du procès-verbal du mois de novembre

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal corrigé de la séance ordinaire du mois de novembre.

Adoptée

4. Correspondance

2015-12-224 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance

2015-12-225 4.2.1 Invitation à une rencontre, habitation et personnes âgées

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la conseillère Lucie Crépeault à participer à la rencontre de la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue afin de représenter la municipalité et de lui rembourser les frais encourus.

Adoptée

4.2.2 Offre de service en comptabilité

Mention est faite concernant l'offre reçue.

4.2.3 Programme de la bonification des compensations tenant lieu de taxes

Mention est faite concernant le dépôt de 1 782 \$ à titre de paiement de la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les exercices financiers 2014 et 2015.

4.2.4 Recyc-Québec – Versement de la compensation

Mention est faite concernant les montants à recevoir pour 2014 et 2015.

4.2.5 Achat de terrain, chemin de l'Église

Mention est faite concernant les documents reçus.

4.2.6 Quotes-parts de la MRC d'Abitibi

Mention est faite concernant les quotes-parts à payer en 2016.

4.2.7 Tarification 2016 – LET et écocentre d'Amos

Mention est faite concernant l'augmentation de la tarification pour les déchets enfouis au LET et les matières résiduelles traitées à l'écocentre.

2015-12-226 4.2.8 Renouvellement du contrat d'assurance collective – Desjardins Sécurité financière

Attendu que l'assurance collective constitue un élément important de la rémunération globale accordée aux employés;

Attendu que notre régime doit répondre adéquatement à nos besoins et à la capacité de payer des adhérents tout en cherchant à minimiser les avantages imposables;

Attendu que l'avis de renouvellement transmis par la firme Chapdelaine & associés inc.;

Attendu que la recommandation de la directrice générale.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana accorde à nouveau à la firme Chapdelaine & associés inc. le mandat d'être son conseiller en assurance collective et qu'elle est la seule firme attitrée et autorisée à nous représenter auprès des assureurs relativement à notre régime d'assurance collective;

Que Chapdelaine & associés inc. est autorisée à négocier des arrangements financiers intéressants pour notre groupe et à recevoir, contre toute rémunération, les droits et services normalement accordés;

Que la prise d'effet de ce mandat est la date de la résolution et révoque toute autre qui aurait pu être donnée antérieurement;

Que le régime d'assurance collective à renouveler au 2016/01/01 avec Desjardins Sécurité financière soit composé des mêmes garanties qu'en 2015 soient :

- Garantie assurance vie;
- Garantie assurance vie des personnes à charge;
- Garantie assurance vie facultative;
- Garantie assurance facultative maladies redoutées;
- Garantie mort et mutilation accidentelles des employés;
- Garantie d'assurance salaire de longue durée avec prestations imposables;
- Garantie d'assurance-maladie (régime C – carte de paiement direct);

Que le partage de la prime totale mensuelle se fasse à 50 % par l'employeur et 50 % par les employés sous réserve de la contrainte fiscale.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

4.2.9 Demande d'affichage d'un avis public – MRC Abitibi

Mention est faite concernant l'affichage de l'avis public pour l'adoption du règlement 148 de la MTC d'Abitibi.

4.2.10 Tracé du sentier du Club QUAD

Mention est faite concernant le courriel reçu du comité de développement QUAD.

4.2.11 Exigences de versement pour 2016 – ARC

Mention est faite concernant l'autorisation de l'Agence du revenu du Canada à ce que la municipalité puisse faire des versements trimestriels plutôt que mensuels.

5. Administration

2015-12-227 5.1 Adoption des comptes à payer

COMPTES PAYÉS AU COURANT DU MOIS

Salaires des élus	2 922.76 \$	
Salaires des employés	13 123.81 \$	
		16 046.57 \$

Municipalité de La Motte	Dîner rencontre du 5 novembre-DG	18.00 \$	18.00 \$
--------------------------	----------------------------------	----------	----------

Infotech	50 % acompte papeterie (comptes de taxes+chèques)	367.92 \$	367.92 \$
----------	---	-----------	-----------

Sanimos inc	Remboursement cautionnement 10 % de 2014	5 034.00 \$	5 034.00 \$
-------------	--	-------------	-------------

Sous-total 21 466.49 \$

COMPTES PAYÉS PAR ACCES D

Hydro-Québec	Rue octobre 2015	140.73 \$	140.73 \$
--------------	------------------	-----------	-----------

Télébec Ltée	téléphone bureau nov	314.89 \$	314.89 \$
--------------	----------------------	-----------	-----------

Télédistribution Amos inc.	Internet décembre 2015	91.93 \$	91.93 \$
----------------------------	------------------------	----------	----------

Télus Mobilité	Cellulaire SV novembre	46.45 \$	46.45 \$
----------------	------------------------	----------	----------

Services des cartes Desjardins	repas conseil oct(2), surveymonkey, cyberimpact	639.23 \$	639.23 \$
--------------------------------	---	-----------	-----------

La société en commandite Gaz Métro	Gaz naturel oct.	198.64 \$	198.64 \$
------------------------------------	------------------	-----------	-----------

Sous-total 1 431.87 \$

COMPTES PAYÉS PAR CHÈQUE

Boutique du bureau Gyva	Enveloppes	86.22 \$	197.75 \$
	Papier 11X17	111.53 \$	

Bois Turcotte Ltée	Fluorescent garage	96.02 \$	96.02 \$
--------------------	--------------------	----------	----------

Excavation Gilles Roy inc.	Dam Castor ch. Lac La Motte	281.69 \$	
	Dam de castor + travaux sentier	517.39 \$	799.08 \$
Canadian Tire	Piles	30.15 \$	30.15 \$
MRC Abitibi	Avis MRC Intersection	194.89 \$	194.89 \$
Les entreprises Roy et frères inc.	Intersection - phase 1	28 388.42 \$	
	Intersection(signaleurs, gravier, membrane)	900.71 \$	29 289.13 \$
Legault Métal	Achats de ponceau et collet-coupler	4 342.27 \$	4 342.27 \$
Papeterie Commerciale	Calendrier + marqueurs	14.11 \$	
	Calculatrice, trombone, stylo	12.50 \$	26.61 \$
Larouche bureautique	Contrat nov. à fév.	226.48 \$	226.48 \$
Ville d'Amos	LET+écocentre+compost octobre 2015	2 568.18 \$	2 568.18 \$
Infotech	50% papeterie(chèques + comptes de taxes)	367.92 \$	367.92 \$
Postes Canada	Journal décembre	47.44 \$	47.44 \$
Société d'entreprises gén. Pajula	Récupération béton et armature	415.43 \$	415.43 \$
Pétrole Alcasyna	essence camion novembre	83.00 \$	
	essence camion novembre	85.05 \$	
	essence camion eau novembre	21.67 \$	
			189.72 \$

Multilab	Analyse eaux usées octobre	58.92 \$	
	Analyse eau sous-sol Église	68.99 \$	
	analyse eaux usées novembre+ssol	94.86 \$	
			222.77 \$
Géoposition, arpenteurs-géomètres	Cadastre terrain ch. Église-La Pointe	1 591.44 \$	
			1 591.44 \$
Sylviculture Lavérendrye Inc.	PRAiF oct. 2015	1 317.19 \$	1 317.19 \$
Bastien, Lantagne, Richard & Ass.	Notaire- terrain intersection	770.87 \$	770.87 \$
Club coop consommation d'Amos	épicerie Troc-tes-trucs	48.56 \$	
	sacs-poubelle et savon à vaisselle	15.19 \$	
			63.75 \$
Imprimerie Bigot inc.	Plan égout - TECQ	19.26 \$	19.26 \$
Distribution Sports Loisirs	Ruban patinoire	342.63 \$	342.63 \$
Sanimos inc	Location conteneurs EVW novembre	160.97 \$	
	collecte poubelles novembre	4 442.83 \$	
			4 603.80 \$
Envirobi	Location conteneur EVW	218.45 \$	218.45 \$
SOPFEU	Cotisation de suppression	256.12 \$	
	Cotisation générale	702.25 \$	
			958.37 \$
Véronique Trudel	remboursement repas ADL	13.74 \$	13.74 \$
Location Élite	Camion eau oct.	189.10 \$	189.10 \$
Eaux vives Water inc.	Eau novembre	832.00 \$	832.00 \$

Desjardins Sécurité financière	assurance collective novembre	1 048.82 \$	1 048.82 \$
Épicerie Carignan	Vendredi Pizza octobre	223.91 \$	223.91 \$
IGA 8228-Club de consommation d'Amos	épicerie TTT+vendredi pizza novembre	41.92 \$	41.92 \$
Secouriste Abitibi-Témiscamingue	Formation secourisme RB+LB	135.67 \$	135.67 \$
Éric Laliberté	Soutien au processus de sélection	150.00 \$	150.00 \$
		Sous-total	51 534.76 \$
		GRAND TOTAL	74 433.12 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de novembre 2015 pour un total de 74 433,12 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.2 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus

Tel que prévu à l'article 358 sur la Loi des élections et des référendums, les déclarations des intérêts pécuniaires des élus sont déposées.

5.3 Dépôts du registre public des déclarations

Tel que prévu à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le registre des déclarations pour l'année 2015 est déposé et il ne contient aucune déclaration.

2015-12-228 5.4 Nomination de l'auditeur externe pour l'année 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers de retenir les services de monsieur Daniel Tétreault, comptable agréé pour l'audit des états financiers de la Municipalité pour l'exercice devant se terminer le 31 décembre 2015 selon les conditions proposées dans son offre de service.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-229 5.5 Embauche de la coordonnatrice des services municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait affiché le poste de Coordonnatrice des services municipaux tel que prévu à sa réorganisation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a rencontré cinq (5) candidats en entrevue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'engager madame Johanne Morin à titre de Coordonnatrice des services municipaux avec un horaire de 36 heures par semaine et selon les conditions salariales établies.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-230 5.6 Changement de prix de vente de la caisse d'eau Eska

ATTENDU QUE la Municipalité vend des caisses d'eau aux citoyens à prix modiques, soit 3,75 \$ le 18 litres d'eau;

ATTENDU QUE lors de l'élaboration du budget les coûts afférents au service sont plus élevés que les revenus;

ATTENDU QUE le prix suggéré demeure très avantageux pour les citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite revoir le système de distribution au cours de l'année 2016 afin de le rendre plus efficient;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite que le changement proposé favorise une diminution des transactions mensuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers de modifier le prix de vente du 18 litres d'eau de la façon suivante :

QUE le prix de la caisse d'eau diminue à 3,50 \$ si le citoyen achète ses coupons pour les douze (12) mois en une seule transaction;

QUE le prix de la caisse d'eau demeure à 3,75 \$ si le citoyen achète ses coupons pour six (6) à onze (11) mois en une seule transaction;

QUE le prix de la caisse d'eau augmente à 4,00 \$ si le citoyen achète ses coupons une fois par mois, soit de trois (3) à douze (12) transactions au courant de l'année;

QUE le changement soit effectif à partir de maintenant.

Adoptée

2015-12-231 5.7 Demande à Télébec (chemin de l'Église)

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser monsieur le conseiller Simon Roy à faire une demande à Télébec concernant les fils qui traversent le chemin de l'Église à l'intersection du chemin de la Pointe.

Adoptée

2015-12-232 5.8 Impression des calendriers municipaux

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers de procéder à l'impression du calendrier municipal 2016. Un montant maximal de 2000\$ est accordé pour un tel projet.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-233 5.9 Demande de Productions Côté-Vivand

CONSIDÉRANT QUE les Productions Côté-Vivand qui souhaitent offrir un nouveau camp de jour axé sur le théâtre et l'improvisation à St-Mathieu-d'Harricana lors de la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT QUE le camp doit se dérouler du 29 février au 4 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand demandent à la Municipalité de leur prêter le sous-sol de l'église gratuitement du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h30;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand s'engagent à remettre les lieux propres et en ordre à la fin de chaque journée;

CONSIDÉRANT QUE le sous-sol de l'église serait disponible le soir pour d'autres utilisations;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand souhaitent également utiliser les différentes infrastructures de la Municipalité, telles que la patinoire et les camps en forêt lors des journées de camp;

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait prévu en 2016, dans le plan d'action de la politique familiale et des aînés, de travailler à augmenter l'offre de services de loisirs pour les jeunes de 6 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE des activités sont déjà prévues au sous-sol de l'église pendant cette période;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du sous-sol de l'église et l'utilisation des différentes infrastructures de la Municipalité aux Productions Côté-Vivand pour la réalisation du camp de jour à condition :

QUE cela ne nuit pas aux activités déjà prévues au sous-sol de l'église;

QU' un protocole d'entente soit signé afin d'établir clairement les responsabilités de chacun;

QUE Productions Côté-Vivand fournissent à la Municipalité une copie de leur assurance responsabilité civile;

QU' il est entendu que dans le cas de funérailles, la priorité est accordée au comité de repas et que Productions Côté-Vivand doivent trouver un autre lieu pour tenir son camp de jour;

ET de mandater, madame la directrice générale Anne-Renée Jacob, à titre de représentante de la Municipalité pour la signature du protocole d'entente.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-12-234 5.10 Diminution du fonds de roulement

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de diminuer le fonds de roulement de 20 000 \$.

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

6. Législatif

6.1 Avis de motion du règlement 197

Monsieur le conseiller Éric Arseneault donne maintenant un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé :

Règlement Diminution du fonds de roulement

7. Varia

Aucun sujet au varia.

8. Période des questions

Aucune question de l'assistance.

2015-12-235 9. Levée de la séance

À 21 h 21, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Félix Offroy, maire suppléant

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière